

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 1^{er} mars 2021

Objet : ordre du jour du Conseil d'Administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration de l'Université se réunira le :

Lundi 8 mars 2021 à 14H00
En visioconférence

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations et débat d'orientation général

1.1 Modalités d'organisation du vote électronique pour les instances de la COMUE

2. Délibérations

2.1 Approbation des procès-verbaux du 26 novembre et du 11 décembre 2020

2.2 Questions financières et comptables

- Présentation du compte financier 2020 et rapport de l'ordonnateur (pour information)
- Rapport des Commissaires aux Comptes (pour information)
- 2.2.1** Compte financier 2020 - quorum physique requis
- 2.2.2** Affectation du résultat 2020 - quorum physique requis
- 2.2.3** Modification des prix délivrés dans le cadre du "Concours de nouvelles 2020" (UFR LLSH)
- 2.2.4** Subventions, tarifs et cotisations

2.3 Questions générales

- 2.3.1** Auto-évaluation HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) de l'établissement
- 2.3.2** Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)
- 2.3.3** Charte d'utilisation de la plateforme salle blanche

2.3.4 Création de la fondation partenariale de l'Université du Mans

2.4 Questions relatives à la formation et à la vie universitaire

2.4.1 Création de l'école d'Actuariat

2.4.2 Attribution d'aides à la mobilité internationale pour des étudiants de l'ENSIM

2.5 Questions relatives à la recherche et à la valorisation

2.5.1 Attribution de prix dans le cadre de l'évènement "Ma thèse en 180 secondes"

2.5.2 Attribution de prix dans le cadre du concours vidéo de la journée de l'École Doctorale 3M – Le Mans

3. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président

3.1 Conventions

3.2 Subventions

3.3 Cotisations

3.4 Attribution de fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) dans le cadre du volet associatif

4. Questions diverses

*Les questions diverses devront être adressées au Service des affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) avant le **7 mars 2021**.*

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Rachid EL GUERJOUA

